



- ✓ audits
- ✓ conseils
- ✓ solutions
- ✓ résultats

Audit de sauvegarde et de récupération des données

Qui sommes-nous?

- ▶ Chez nous, pas de produits à vendre, pas de services techniques à proposer. Nous sommes des artisans de la pensée, des maîtres dans l'art subtil de conseiller et de guider.
- ▶ Nos services se concentrent exclusivement sur la protection et la récupération des données, depuis l'audit jusqu'à l'accompagnement pour réviser vos besoins et l'architecture de protection des données.
- ▶ Nos services sont recommandés par plusieurs revendeurs de solutions, d'équipements et de logiciels au Québec. Nous collaborons avec votre fournisseur existant ou pouvons vous recommander un partenaire adapté à vos besoins spécifiques.
- ▶ Nous avons de l'expérience avec des entreprises de toutes tailles et des organismes publics.

Le processus de sauvegarde et de récupération des données est crucial pour toute entreprise ou organisation. Cependant, il ne progresse pas toujours au même rythme que la technologie, exposant ainsi les entreprises à des risques accrus de vulnérabilité. Souvent, ces vulnérabilités ne sont découvertes qu'après une perte de données ou une cyber-attaque.

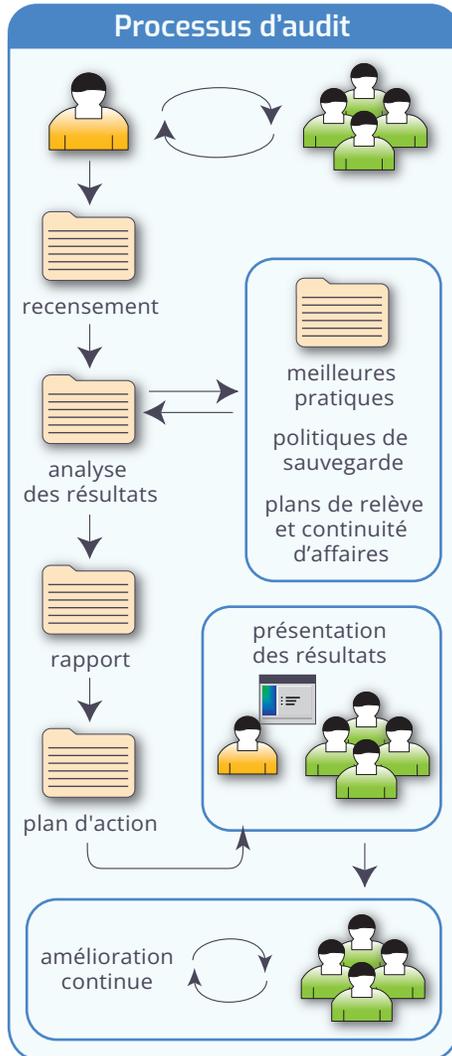
Aujourd'hui, nous retrouvons souvent de multiples solutions, sur site, multi sites, hybrides ou cloud. Il est donc essentiel que les entreprises fassent vérifier l'efficacité de leurs politiques et plans par une tierce partie externe, afin de garantir la robustesse de leurs processus et ressources humaines.

Notre entreprise s'engage à auditer votre plan de sauvegarde et de récupération de données ainsi que vos processus organisationnels pour s'assurer de leur conformité et de leur efficacité. Nous comprenons l'importance cruciale de protéger vos actifs informatiques et nous nous engageons à identifier les lacunes et à proposer des pistes d'amélioration.

Notre approche méthodique comprend des entretiens approfondis avec les parties prenantes, l'évaluation de vos politiques et plans de recouvrements, ainsi que l'examen de vos systèmes et solutions de protection existants. Nos recommandations sont fondées sur les meilleures pratiques de l'industrie.

À la clôture de l'audit, nous vous fournirons un rapport détaillé comprenant des recommandations spécifiques, un plan d'action pour mettre en œuvre les correctifs nécessaires, ainsi que des conseils pour optimiser vos pratiques de sauvegarde et de récupération.

Notre objectif est vous aider à renforcer vos défenses informatiques et d'assurer la disponibilité et l'intégrité de vos données critiques. Vos sauvegardes doivent être sécurisés et prêts à récupérer.



PROCESSUS DE L'AUDIT

1. Recensement des Informations

Un conseiller recueillera vos politiques de sauvegarde, vos procédures opérationnelles et évaluera votre infrastructure de sauvegarde pour dresser un portrait de votre situation actuelle. Ce processus inclut la revue des rapports de sauvegarde, la configuration des alertes, la documentation et la formation. Des tests de recouvrement peuvent être réalisés pour valider le fonctionnement des procédures.

2. Analyse des Résultats

Après le recensement, le conseiller analyse la conformité de la protection des données et vérifie que la solution respecte les meilleures pratiques de l'industrie. Il examine les points de recouvrement critiques, l'architecture de sauvegarde, la sécurité des copies, ainsi que les politiques et procédures pour identifier les défaillances et les opportunités d'amélioration. Cette phase comprend également une vérification de l'alignement avec le plan de continuité des affaires et le plan de relève.

3. Rapport et Recommandations

Les recommandations sont présentées pour adresser les écarts identifiés par rapport aux meilleures pratiques de l'industrie, basées sur notre expérience. Elles portent notamment sur la gestion des sauvegardes, la duplication des données, la récupération après sinistre, les responsabilités et les bonnes pratiques de sécurité.

4. Plan d'Action

Sur la base des recommandations, un plan d'action est élaboré pour améliorer la fiabilité et l'efficacité de vos services de sauvegarde et de récupération de données. Ce plan prévoit des initiatives à court, moyen et long terme pour assurer une vision à long terme.

5. Présentation des Résultats

À la clôture de l'audit, le conseiller présente le rapport complet, les recommandations détaillées et le plan d'action proposé. Il répond également à toutes les questions pour assurer une compréhension claire et une mise en œuvre efficace des mesures recommandées.

COMBIEN DE TEMPS EST REQUIS POUR CONDUIRE L'AUDIT?

La durée de l'audit de l'environnement de sauvegarde et de récupération de données varie en fonction de l'étendue, de la complexité de l'environnement et de la maturité du processus actuel. Habituellement, la collecte des informations nécessite de un à trois jours, et la finalisation dépend du volume de rédaction requis soit, quelques jours à quelques semaines.



607-2825 Av. du Cosmodôme
Laval, Québec, H7T 0N3
Tél. : +1 514 992 5282
Courriel : info@vinette.ca

Copyright© 2003-2024 Conseillers en technologie Vinette inc. Tous droits réservés. Publié 07-2024

Fiche technique A03.072024